

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Amy Durepos	Numéro de permis 2014947	Date d'inspection Le 27 avril 2023	
Nom de l'établissement Garderie les p'tits amis de Amy		Numéro de téléphone (506) 475-5080	
Adresse 7 rue Harry DSL de Grand-Sault/Falls NB E3Z 0A4			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Pascale Dumont-Levesque		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
21 Les activités quotidiennes de l'établissement agréé sont délibérément planifiées et documentées et elles répondent aux aptitudes, aux besoins et aux intérêts de chaque enfant.	21	05 mai 2023	
Commentaires : La planification sera faite à chaque semaine. La planification du 1er-5 mai me sera envoyé par courriel.			
Commentaires généraux			
Lors de ma visite en avant-midi, la garderie éducative rencontre les exigences de la Loi Service à la petite enfance et ses règlements sur les permis en fonction du ratio, de l'alimentation, de l'aire de repos, du changement de couche, des toilettes, du transport (aucun) et de la désignation (en processus 4.5hrs sur 10 d'ici juillet 2023). Observation du déjeuner.			

original signé par  
Pascale Dumont-Levesque

\_\_\_\_\_  
Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 27 avril 2023

\_\_\_\_\_  
Date

original signé par  
Amy Durepos

\_\_\_\_\_  
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 27 avril 2023

\_\_\_\_\_  
Date